

## Contexte :

Dans un contexte général où les modifications des cadres réglementaires sont permanentes, les opportunités de missions sont nombreuses pour l'**expert-comptable** dans le domaine de la protection sociale complémentaire.

Il est toutefois nécessaire de respecter quelques règles de travail précises car l'exposition au risque de défaut de conseil y est réelle.

---

## Objectifs pédagogiques :

Par l'intermédiaire de cette formation, il vous est proposé une découverte approfondie des points d'attention permettant de réaliser un diagnostic des régimes complémentaires de Prévoyance Santé et Retraite complémentaires d'entreprises. Quelques cas de jurisprudences liés à des défauts de conseil en matière sociale sont rappelés en préambule, et des solutions sont recommandées pour éviter une mise en cause. Zoom sur des points clés dans le cadre des obligations conventionnelles, régime fiscal et social des cotisations, volet sur la portabilité, et modalités de mise en place.

**Durée de la formation : 2 heures**

---

## Déroulé pédagogique :

- 4 jurisprudences liées à un défaut de conseil en matière sociale
- Points d'attention liés au respect des obligations conventionnelles
- Cas particulier des récentes dispositions sur la portabilité
- Points d'attention liés aux modes de mise en place, de dénonciation ou d'évolution des régimes
- Point d'attention liés au régime social des cotisations
- Point d'attention liés au régime fiscal des cotisations
- Cas particuliers des dirigeants de sociétés

## Document annexe :

➔ [Tableau de synthèse sur les dérogations au caractère obligatoire du régime de retraite ou de prévoyance](#)